

## Encouragement à la propriété du logement

**Demande de retrait anticipé / de mise en gage de fonds de la prévoyance professionnelle pour l'acquisition d'un logement en propriété pour son usage propre.**

Les dispositions du règlement de prévoyance sous chiffre 5.1.17 et de l'Annexe 2 sur l'encouragement à la propriété du logement ([www.prosperita.ch](http://www.prosperita.ch) > Service > Règlements) sont applicables.

### Personne assurée

Nom	Prénom
Rue, n°	NPA, lieu
Date de naissance	N° AVS
E-mail	Téléphone
Employeur	
État civil	
<input type="checkbox"/> célibataire	<input type="checkbox"/> marié(e)
<input type="checkbox"/> divorcé(e)	<input type="checkbox"/> veuf/veuve
	<input type="checkbox"/> dans un partenariat enregistré
	<input type="checkbox"/> dans un partenariat dissout

### Conjoint(e) / partenaire enregistré(e)

Nom	Prénom
Date de naissance	

### Utilisation

Je prévois d'utiliser des fonds de ma prévoyance professionnelle ainsi :

<input type="checkbox"/> retrait anticipé (min. CHF 20 000)	<input type="checkbox"/> mise en gage (min. CHF 20 000)
CHF	CHF

Date souhaitée du versement

Attention : le délai de traitement est d'au moins un mois.

### But

Je souhaite utiliser les fonds pour :

- l'achat / la construction d'un logement
- l'acquisition de participations dans une coopérative d'habitation
- l'amortissement d'une hypothèque
- la rénovation du logement en propriété actuel

### Objet

L'objet est :

- un appartement
- une maison individuelle

## Situation de l'objet

Rue, n° \_\_\_\_\_ NPA, lieu \_\_\_\_\_  
Canton \_\_\_\_\_ N° de parcelle \_\_\_\_\_

## Registre foncier compétent

Nom \_\_\_\_\_  
Rue, n° \_\_\_\_\_ NPA, lieu \_\_\_\_\_

## Propriété

Je suis /serai :

- unique propriétaire  
 copropriétaire  
 propriétaire commun avec conjoint(e)

Date du transfert de propriété : \_\_\_\_\_

## Hypothèques

Le logement est grevé des hypothèques suivantes (coordonnées des créanciers) :

Nom \_\_\_\_\_ Rue, n° \_\_\_\_\_  
Montant CHF \_\_\_\_\_ NPA, lieu \_\_\_\_\_

## Retrait anticipé

Transfert au vendeur / à la venderesse / au donneur / à la donneuse de gage (joindre un bulletin de versement) :

Adresse de paiement \_\_\_\_\_

Compte hypothécaire (IBAN) \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Rue, n° \_\_\_\_\_  
Montant CHF \_\_\_\_\_ NPA, lieu \_\_\_\_\_

## Mise en gage

Créancier /créancière gagiste

Nom \_\_\_\_\_  
Rue, n° \_\_\_\_\_ NPA, lieu \_\_\_\_\_

## Retraits anticipés antérieurs

Avez-vous déjà effectué un retrait anticipé par le passé ?

oui

non

Si oui, quand et où ?

---

Par la signature, je confirme :

- avoir pris connaissance de l'annexe 2 au Règlement de prévoyance concernant l'encouragement de la propriété du logement ;
- consentir à l'inscription au Registre foncier de la restriction de vente ;
- avoir pris connaissance qu'une taxe de traitement sera facturée selon le Règlement sur les coûts ;
- avoir rempli le formulaire de demande conformément à la réalité.

---

Lieu, date

---

Signature de la personne assurée

---

Lieu, date

---

Signature du/de la conjoint(e)/partenaire

## Annexes

(documents valables à remettre avec la demande) :

---

### Lors d'un retrait anticipé

#### Vente

- Acte de vente authentique
- Contrat de prêt signé et actuel
- Confirmation bancaire du motif d'utilisation (adressée à PROSPERITA)

#### Construction

- Acte de vente authentique (terrain à bâtir)
- Contrat de prêt signé
- Contrat d'entreprise
- Permis de construire définitif avec certificat d'entrée en vigueur
- Confirmation bancaire du motif d'utilisation (adressée à PROSPERITA)
- Copie du certificat de résidence actuel (ne datant pas de plus de trois mois)
- Extrait du registre foncier (datant de trois mois au maximum)
- Copie du contrat hypothécaire valide
- Confirmation bancaire du motif d'utilisation (adressée à PROSPERITA)

#### Amortissement d'un emprunt hypothécaire

- Extrait du registre foncier (datant de trois mois au maximum)
- Extrait à jour du compte hypothécaire
- Confirmation bancaire du motif d'utilisation (adressée à PROSPERITA)

#### Acquisition de participations

- Originaux des participations
- Confirmation de la coopérative d'habitation

#### Rénovations (augmentation ou maintien de la valeur)

- Copie de l'extrait du registre foncier (datant de trois mois au maximum)
- Copie de l'attestation de domicile (datant de trois mois au maximum)
- Liste des investissements et confirmations de commande/factures détaillées et signées (pas d'offres ou de tickets de caisse et datant de moins d'un an).

---

### En cas de mise en gage

#### Vente

- Acte de vente authentique
- Contrat de gage avec la banque (avis de nantissement)
- Contrat de prêt signé

#### Construction

- Acte de vente authentique (terrain à bâtir)
- Contrat de prêt signé
- Contrat d'entreprise signé
- Permis de construire définitif avec certificat d'entrée en vigueur
- Contrat de gage avec la banque (avis de nantissement)

---

### Confirmation d'état civil

Pour les personnes assurées mariées ou vivant en partenariat enregistré, le versement en espèces nécessite, outre l'accord écrit du/de la partenaire, la légalisation de la signature de la personne assurée et de son/sa partenaire (légalisation au verso ou comme feuille annexe).

Les personnes assurées non mariées doivent joindre une attestation officielle de leur état civil (datant de moins de six mois à la date de la retraite).